

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent de la condition féminine, ATTEINDRE L'ÉQUITÉ MENSTRUELLE AU CANADA : LES RÈGLES, PARLONS-EN

L'équité menstruelle est essentielle au maintien de la santé et des droits sexuels et reproductifs de toutes les personnes au Canada. C'est une question d'accès sans entrave aux produits menstruels, notamment à de l'eau et à des installations et des services sanitaires et d'hygiène, d'un accès à l'éducation et de la capacité de discuter des questions relatives aux menstruations sans crainte ni honte. La précarité menstruelle, définie par l'incapacité de se payer des produits menstruels ou d'y avoir accès, ainsi que la stigmatisation et la honte liées aux règles peuvent entraîner des répercussions négatives sur l'économie, ainsi que la santé physique et mentale. Les menstruations limitent déjà la capacité des personnes à participer pleinement à la vie à l'école, au travail et à d'autres aspects de leur vie économique et publique de diverses façons, souvent en raison de la stigmatisation, de la honte ou d'une société qui ne s'adapte pas aux personnes qui ont des menstruations. La précarité menstruelle amplifie les obstacles à la participation, et peut contraindre les personnes qui ont leurs règles à adopter des pratiques insalubres et nocives, comme l'utilisation de produits menstruels pendant une trop longue durée.

Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens sont préoccupés par le coût de la vie élevé et ses répercussions accrues sur les finances personnelles et des ménages pour les personnes à faible revenu. Pour cette raison, le gouvernement du Canada continue de réaliser d'importants investissements au moyen de programmes sociaux ciblés et de suppléments de revenu pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être. Ces programmes et prestations comprennent l'Allocation canadienne pour les travailleurs récemment améliorée, l'Allocation canadienne pour enfants, le nouveau système pancanadien d'apprentissage et de garde d'enfants, la nouvelle Prestation dentaire canadienne ainsi que l'Allocation canadienne pour le logement et le remboursement pour l'épicerie unique, lesquels aident à rendre la vie plus abordable pour la population canadienne.

L'équité menstruelle va au-delà de l'accès à un approvisionnement adéquat en produits menstruels et de leur abordabilité, des questions d'éducation pour améliorer les connaissances et de la réduction de la stigmatisation, ainsi que des infrastructures, comme l'accès à de l'eau et à des installations et des services sanitaires et d'hygiène. Ces éléments systémiques plus larges sont nécessaires et essentiels pour une pleine participation à la vie sociale et économique. L'équité menstruelle est une question intrinsèquement complexe et multidimensionnelle qui exige que l'on adopte des approches intersectorielles, et que l'on mette à contribution les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'économie (par exemple, l'approvisionnement et l'emploi).

La recherche et les consultations menées par Femmes et égalité des genres Canada (FEGC) en 2022 ont permis d'obtenir des données et des preuves très similaires aux conclusions énoncées dans le rapport. Comme le note le Comité, « la précarité menstruelle peut entraîner des répercussions négatives sur les personnes touchées, notamment parce qu'elles peuvent avoir à manquer l'école ou le travail à cause d'un manque de produits menstruels ». Les recherches financées par FEGC indiquent que 31 % des personnes qui ont leurs règles s'absentent d'activités sportives, 25 % de l'école et 24 % ne vont pas à un événement social en raison de leurs menstruations (Environics).

Les produits jetables à usage unique tendent actuellement à être les plus demandés, mais les produits réutilisables sont de plus en plus courants et tendent à être attrayants pour les jeunes, les personnes trans et non binaires, et certaines cultures. Les jeunes sont plus intéressés par les produits réutilisables

en raison de leur empreinte environnementale moindre. Ils démontrent également qu'ils sont plus en mesure de s'adapter et qu'ils sont plus à l'aise d'essayer les produits réutilisables, comme les coupes et les disques, qui peuvent demander un certain apprentissage initial pour comprendre comment les utiliser et les nettoyer. Le gouvernement convient que pour atteindre l'équité menstruelle au Canada, il faut mettre en œuvre une multitude d'initiatives qui tiennent compte des besoins des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre qui ont leurs règles, qui répondent aux expériences culturelles distinctes liées aux menstruations et qui offrent un choix ou une diversité de produits pour soutenir l'autonomie et la dignité.

Depuis 2021, le gouvernement du Canada a pris des mesures importantes pour lutter contre la précarité menstruelle et ses divers obstacles intersectionnels :

- Novembre 2021 — La ministre des Services aux Autochtones a annoncé que Services aux Autochtones Canada rendra l'accès aux produits menstruels gratuit pour l'ensemble des élèves des écoles gérées par les Premières Nations sur les réserves partout au pays.
- Avril 2022 — Le budget 2022 s'est engagé à établir un projet pilote national de Fonds d'équité menstruelle pour que les personnes dans le besoin aient davantage accès aux produits menstruels.
- Mai 2023 — Le ministre du Travail a annoncé des changements à la réglementation découlant du *Code canadien du travail*, entrés en vigueur le 15 décembre 2023, afin de garantir l'accès aux produits menstruels dans tous les lieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral.
- Septembre 2023 — Le projet pilote du Fonds d'équité menstruelle qui vise à éliminer les obstacles à l'équité menstruelle a été lancé, et la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse a annoncé que Banques alimentaires Canada a été choisi pour mener le projet pilote du Fonds d'équité menstruelle.
- Décembre 2023 — Les modifications apportées au *Code canadien du travail* sont entrées en vigueur et les produits menstruels doivent désormais être disponibles dans les lieux de travail sous réglementation fédérale.

Comme il est indiqué dans cette réponse, le gouvernement est d'accord avec les recommandations du Comité et continue de mobiliser des partenaires clés à l'échelle fédérale, ainsi que dans les provinces, les territoires, les municipalités et les organismes communautaires, afin d'améliorer les mesures et les services destinés aux personnes qui ont des menstruations. Les recommandations ont été regroupées sous trois thèmes, conformément aux efforts importants que le gouvernement déploie depuis un certain temps pour lutter contre la précarité menstruelle.

Thème 1 : Accès aux produits menstruels (recommandations 1, 2, 4, 6, 7 et 10)

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada consulte les peuples autochtones afin d'aborder les questions de la précarité menstruelle et de l'accès aux produits menstruels, surtout dans les collectivités nordiques, où l'accès aux produits menstruels est souvent limité.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada accorde des fonds aux Premières Nations et aux organisations d'éducation désignées par les Premières Nations afin d'assurer la quantité nécessaire et les produits désirés, y compris des produits réutilisables et durables, pour les étudiants vivant dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Canada, dans le respect des compétences des municipalités, des provinces, des territoires et des peuples autochtones, ainsi qu'en consultation et en collaboration avec ceux-ci, soutienne les organismes communautaires et sans but lucratif ainsi que les initiatives citoyennes en faveur de l'équité menstruelle.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Canada mette des produits menstruels à la disposition d'organisations qui offrent des services à des personnes vulnérables, dans des situations de précarité ou qui sont sans logement.

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Canada, dans le respect des compétences des municipalités, des provinces, des territoires, des peuples autochtones et des autres parties prenantes, ainsi qu'en consultation et en collaboration avec ceux-ci, favorise l'atteinte de l'équité menstruelle en incitant les employeurs à fournir des produits menstruels gratuits ou subventionnés sur le lieu de travail, en particulier dans les secteurs à faible rémunération, où la précarité menstruelle peut être répandue, et en s'efforçant de doter les lieux publics d'installations adaptées aux menstruations, c'est-à-dire de toilettes bien équipées de poubelles pour les produits menstruels, de produits menstruels en quantité suffisante et d'articles d'hygiène essentiels.

Recommandation 10 : Que le gouvernement du Canada mette tout en œuvre — y compris dans le cadre des programmes fédéraux d'équité menstruelle comme le Fonds d'équité en matière de produits d'hygiène féminine et la fourniture gratuite de produits menstruels aux employés fédéraux, qui débutera le 15 décembre 2023 — pour privilégier l'achat de produits menstruels auprès de fournisseurs ayant recours à des matériaux durables et respectueux de l'environnement et, notamment, pour favoriser les produits fabriqués à partir de matériaux biologiques, biodégradables ou réutilisables ayant une incidence minimale sur l'environnement.

Réponse du gouvernement

Le gouvernement convient que l'inégalité menstruelle demeure un facteur clé contribuant à la discrimination fondée sur le genre et à l'inégalité des chances au Canada, et qu'il est essentiel d'assurer l'accès aux produits menstruels pour combler les lacunes et ainsi atteindre l'équité menstruelle. Par exemple, 20 % des personnes qui ont leurs règles disent qu'elles pourraient ne pas avoir les moyens d'acheter des produits menstruels à un moment donné au cours des 12 prochains mois, et 7 % disent que c'est très probable (Environics). L'inflation a augmenté la probabilité de ne pas pouvoir se payer des produits menstruels (Environics).

L'absence de produits menstruels peut menacer la santé physique et psychologique et la sécurité des personnes qui ont des menstruations. Quand une personne menstruée n'a pas accès à des produits menstruels adéquats et en quantité suffisante, des solutions improvisées peuvent être utilisées, ce qui amène des risques pour la santé physique. Par exemple, une personne peut utiliser un produit pendant trop longtemps ou se servir de papier de toilette pour absorber ou recueillir le sang menstruel, ce qui peut provoquer des infections, comme le syndrome du choc toxique ou d'autres problèmes médicaux.

La santé psychologique peut également être menacée, car les personnes qui ont leurs règles évitent parfois les espaces sociaux tels que l'école ou le lieu de travail en raison du manque d'accès aux produits, des douleurs menstruelles ou de la honte et de la stigmatisation qui entourent souvent les menstruations, ce qui a un impact particulier sur l'inclusion, le rendement et la productivité.

Situation actuelle

Le manque d'accès aux produits menstruels est étroitement lié à la pauvreté et a une incidence disproportionnée sur les peuples autochtones, les communautés noires et autres communautés racisées, les jeunes, les mères célibataires, les personnes immigrantes, itinérantes, les personnes en situation de handicap, les personnes de diverses identités de genre et celles qui vivent dans des régions éloignées ou nordiques. Le gouvernement fédéral s'est engagé à lever les obstacles liés à l'accessibilité financière auxquels certaines personnes sont confrontées au Canada lorsqu'elles veulent se procurer des produits menstruels.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les municipalités et les organismes communautaires ont tous un rôle à jouer dans la lutte contre la précarité menstruelle, et le gouvernement reconnaît les efforts déployés par l'ensemble des services et des administrations. À l'échelle municipale, il existe un nombre croissant de programmes offrant un accès gratuit dans les espaces publics tels que les bibliothèques, les centres communautaires, les installations récréatives et, dans certains cas, tous les bâtiments appartenant à la municipalité. Bien que les provinces et les territoires fassent progresser l'équité menstruelle, les progrès sont inégaux d'une administration à l'autre. Bon nombre des programmes et des initiatives mis en œuvre par les provinces et les territoires se concentrent essentiellement sur l'accès aux produits menstruels dans les écoles et les espaces réservés aux jeunes. Mais des lacunes laissent en reste les personnes qui ont des menstruations à l'extérieur du système scolaire et les jeunes qui sont en congé scolaire. Par conséquent, le gouvernement s'engage à créer un accès plus équitable aux produits menstruels et à combler les lacunes dans l'ensemble du pays.

Mobilisation

L'équité menstruelle étant un domaine d'action relativement nouveau pour le gouvernement, de nombreux ministères fédéraux se sont engagés à mieux comprendre le contexte actuel et les besoins des collectivités. Les activités de mobilisation visant à éclairer les différentes initiatives mises en œuvre ciblaient plusieurs types d'organismes communautaires (centres d'amitié, banques alimentaires, organisations d'équité menstruelle), des ministères fédéraux, des provinces et territoires, des partenaires autochtones, des conseils d'éducation, le Cercle des femmes autochtones de FEGC et des personnes expertes en la matière. La question de l'équité menstruelle a également été soulevée par des organismes nationaux de femmes autochtones dans le cadre de leur participation au Comité consultatif sur le bien-être des femmes autochtones de Services aux Autochtones Canada. Le Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) a publié les résultats de son travail de mobilisation et de son enquête, ainsi que les règlements projetés, que le public pouvait commenter.

L'exercice de mobilisation, qui a eu lieu du printemps à l'automne 2022, a mis en évidence le fait que les initiatives visant à améliorer l'accès aux produits menstruels doivent tenir compte de la situation

géographique et des choix personnels. Par exemple, pour les personnes qui ont des menstruations et qui habitent dans le Nord, un obstacle important à l'accès découle des défis en matière d'approvisionnement et d'expédition des produits, ainsi que des coûts élevés. Le risque de pénurie et l'inquiétude que les produits ne soient pas disponibles de manière prévisible dans les communautés rurales, éloignées ou nordiques ont des répercussions sur la santé psychologique des personnes qui ont des menstruations et qui se trouvent dans ces régions. Le choix des produits menstruels et la facilité d'accès sont essentiels pour respecter les considérations culturelles et les préférences personnelles.

Accès à des produits réutilisables et durables

La question de l'impact environnemental des produits réutilisables a été abordée pendant les activités de mobilisation. L'intérêt pour les produits réutilisables est modeste, puisque seulement 30 % des personnes qui ont ou qui auront des menstruations se disent très susceptibles d'y avoir recours à l'avenir (Environics). Pendant l'exercice de mobilisation, les parties prenantes des communautés 2ELGBTQI+ ont indiqué que les sous-vêtements hygiéniques non genrés peuvent souvent contribuer à l'affirmation de soi pour les personnes de diverses identités de genre, car ils peuvent aider à atténuer la dysphorie de genre. Cependant, les produits réutilisables sont un privilège auquel de nombreuses personnes marginalisées n'ont pas accès, non seulement en raison de l'investissement initial nécessaire à l'achat des produits, mais aussi en raison du manque d'accès à des salles de bain privées, à de l'eau propre et à des services de buanderie pour certaines populations, ainsi que des obstacles à l'éducation sur la manière d'utiliser et d'entretenir correctement les produits, tels que les coupes et les disques. Pour les personnes qui ne sont pas aussi intéressées par les produits réutilisables, les principaux obstacles sont les problèmes d'hygiène et les efforts nécessaires pour nettoyer les produits réutilisables (c'est-à-dire les inconvénients) (Environics).

Par conséquent, lorsqu'il y a lieu, dans le cadre du projet pilote du FEM, Banques alimentaires Canada mettra à l'essai l'utilisation de produits réutilisables dans un certain nombre de collectivités, notamment dans les régions nordiques. En ce qui concerne les changements apportés au *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* habilité par le *Code canadien du travail*, des lignes directrices sont fournies pour les spécifications de base des produits menstruels autorisés. Par exemple, les tampons doivent être munis d'un applicateur en carton dans la mesure du possible et tous les produits doivent être sans parfum, mais le choix définitif des produits menstruels est laissé à la discrétion des employeurs. Si les tampons et les serviettes menstruelles à usage unique sont les produits menstruels requis par la réglementation, les employeurs peuvent également envisager des produits réutilisables, car ils génèrent moins de déchets et ont un impact environnemental positif. Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) collabore étroitement avec des fournisseurs de produits pour acheter les produits les plus durables possibles.

Accès aux produits menstruels pour les organismes communautaires

Comprenant la nature complexe et structurelle de la précarité menstruelle, le gouvernement a donné la priorité à un certain nombre de nouvelles initiatives visant à rendre les produits menstruels accessibles aux personnes ayant des menstruations. Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) met à l'essai le Fonds d'équité menstruelle national pour donner accès à des produits menstruels gratuits aux personnes dans le besoin, en particulier aux personnes canadiennes à faible revenu dans les refuges pour femmes, et aux personnes qui utilisent les services d'organismes sans but lucratif, d'organismes de bienfaisance, d'organismes communautaires et d'organismes dirigés par des jeunes. La conception du

projet pilote du Fonds d'équité menstruelle s'est appuyée sur des activités de mobilisation pour s'assurer que les personnes qui ont besoin de ces produits puissent en bénéficier. Le 21 septembre 2023, le gouvernement fédéral a annoncé que Banques alimentaires Canada est l'organisme national qui recevra 17,9 millions de dollars pour implanter le projet pilote. Grâce à son vaste réseau national de sites locaux de banques alimentaires et de partenaires communautaires ainsi qu'à sa capacité à mobiliser le secteur privé, Banques alimentaires Canada alloue plus de 15 millions de dollars des fonds du projet pilote pour l'achat et la distribution de produits menstruels afin d'atteindre les collectivités et les personnes dans le besoin d'un bout à l'autre du pays. Les fonds restants sont destinés à l'amélioration des activités d'éducation et de sensibilisation.

Accès aux produits menstruels sur les réserves des Premières Nations et dans le Nord

L'accès aux produits est inégal dans les villes et les régions canadiennes, en particulier en région éloignée et dans le Nord, où les approvisionnements sont limités et les prix beaucoup plus élevés. En raison des réalités de l'approvisionnement et du transport dans les régions éloignées et nordiques, il n'existe pas d'approche cohérente en matière de distribution de produits menstruels. Toutefois, grâce au financement du gouvernement du Canada, les Premières Nations vivant sur des réserves et les communautés autochtones du Nord mettent en place leurs propres initiatives en matière de produits menstruels, car elles sont les mieux placées pour prendre des décisions sur la meilleure façon de répondre aux besoins de leurs communautés.

Depuis 2021, en vertu du Programme d'enseignement primaire et secondaire, Services aux Autochtones Canada (SAC) a consacré 11,4 millions de dollars à des initiatives visant à donner accès à des produits menstruels aux élèves des Premières Nations sur les réserves. De plus, 5,7 millions de dollars ont été remis à des partenaires dans le Nord. Les bénéficiaires du financement disposent d'une certaine marge de manœuvre pour orienter au mieux l'allocation de SAC en faveur de la disponibilité des produits menstruels dans les écoles et pour déterminer la meilleure façon d'acheter et de distribuer les produits pour leurs élèves.

Au Nunavut, la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI) collabore avec le ministère de l'Éducation du gouvernement du Nunavut pour distribuer des produits menstruels dans les écoles de toutes les communautés du Nunavut. La NTI s'efforce également de trouver les organisations communautaires du Nunavut qui proposent des programmes pour les jeunes afin de leur fournir des produits menstruels et des distributeurs, et elle travaille avec une entreprise inuite pour faciliter l'achat et l'expédition des produits menstruels.

Dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.), le Conseil tribal des Gwich'in et la Société régionale inuvialuite se sont associés pour fournir gratuitement des tampons, des serviettes et des coupes menstruelles aux écoles par l'intermédiaire du Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta (CSDBD), ainsi que des produits menstruels aux jeunes femmes et aux jeunes filles de toute la région par l'intermédiaire des centres communautaires. Grâce à l'appui du CSDBD, des renseignements de soutien et sur l'éducation concernant la santé et le bien-être ont aussi été fournis. Par ailleurs, des fonds ont également été remis à d'autres organismes d'éducation des T. N.-O. pour garantir l'accès à des produits menstruels gratuits au sein de leurs écoles.

Le Conseil des Premières Nations du Yukon collabore avec les Premières Nations du Yukon pour distribuer gratuitement divers produits menstruels (serviettes, tampons et coupes menstruelles). Le

Conseil met en œuvre une approche progressive pour installer des distributeurs de produits menstruels dans les écoles et autres établissements publics fréquentés par les jeunes dans tout le Yukon. On examine en ce moment la possibilité de fournir un accès permanent à des produits menstruels gratuits aux Premières Nations du Yukon, tout en poursuivant le travail d'éducation et de sensibilisation aux questions ayant un effet sur la santé des femmes et des filles.

Pour les communautés éloignées du Québec et du Labrador, SAC fournit des fonds pour atteindre les personnes dans le besoin. Pour les communautés inuites du Nunavik, SAC finance la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik pour gérer et mettre en œuvre l'achat et la distribution de produits menstruels. Au Nunatsiavut, SAC a financé la gestion et la mise en œuvre de la distribution de produits menstruels aux communautés inuites. Ces produits ont été distribués par les écoles, le personnel des services à la jeunesse et les travailleurs de l'initiative Les enfants inuits d'abord.

Une autre initiative nordique, menée par Nutrition Nord Canada, est un programme de sécurité alimentaire qui apporte un soutien à 125 communautés nordiques isolées par le biais de son Programme de subventions pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et pour le Fond des programmes alimentaires des communautés. En 2019, à la suite des recommandations des partenaires du programme, Nutrition Nord Canada a ajouté les produits menstruels à la liste d'admissibilité afin de s'assurer que ces produits demeurent accessibles et abordables. De plus, Nutrition Nord Canada s'associe activement aux banques alimentaires et aux organisations autochtones pour élargir le réseau de banques alimentaires locales dans les communautés isolées. Les articles que les banques alimentaires locales expédient aux collectivités admissibles, tels que les produits menstruels, sont subventionnés par le programme et distribués gratuitement aux membres de la collectivité.

Accès aux produits menstruels en milieu de travail

Un projet dirigé par Emploi et Développement social Canada (EDSC) garantira la distribution gratuite de produits menstruels sur les lieux de travail sous réglementation fédérale, le gouvernement reconnaissant qu'il s'agit d'un besoin fondamental. On estime qu'environ 35 % des effectifs des lieux sous réglementation fédérale ont régulièrement besoin de produits menstruels. Le Règlement prévoit également, dans chaque compartiment des toilettes, la présence d'un contenant couvert pour l'élimination des produits menstruels. Les personnes qui ont leurs règles sont moins enclines à changer leurs produits menstruels comme il est recommandé de le faire si elles n'ont pas accès à un système d'élimination des déchets et à des installations sanitaires appropriés, ce qui contribue à de mauvaises pratiques en matière de santé et d'hygiène.

Les lieux de travail sous réglementation fédérale couvrent divers secteurs et conditions de travail. Par exemple, dans certaines circonstances, il est difficile d'accéder aux produits nécessaires en raison de l'endroit où se trouve le lieu de travail, par exemple, sur un site éloigné, dans un train, un avion ou un véhicule. Par conséquent, des modifications ont été apportées au *Règlement sur la santé et la sécurité au travail (aéronefs)*, au *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, au *Règlement sur la santé et la sécurité au travail en milieu maritime*, au *Règlement sur la santé et la sécurité au travail (trains)* et au *Règlement sur la santé et la sécurité au travail (pétrole et gaz)* ce qui obligera les employeurs à fournir des produits menstruels à l'usage des effectifs dans chaque toilette des lieux de travail qu'ils contrôlent.

Les employeurs doivent s'assurer que les produits menstruels sont propres et hygiéniques et que les effectifs y ont facilement accès. Bien que le Règlement n'exige pas des employeurs qu'ils achètent et installent des distributeurs de produits menstruels, on s'attend à ce que les grandes entreprises décident d'installer ces distributeurs par souci d'hygiène. Les employeurs des petites entreprises vont probablement distribuer les produits directement dans leur boîte d'origine, plutôt que d'acheter des distributeurs. Le Règlement exigera également d'installer un conteneur couvert pour l'élimination des produits menstruels dans chaque compartiment des toilettes (cabine), dans les toilettes pour femmes, pour hommes et dans les toilettes accessibles à toutes et à tous dans les édifices fédéraux.

Thème 2 : Accès à de l'eau et à des installations et des services sanitaires et d'hygiène (recommandations 3 et 5)

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada s'assure que les collectivités des Premières Nations aient un accès fiable à de l'eau potable et lève de façon sécuritaire, dès que possible, tous les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable visant les réseaux d'aqueduc publics dans les réserves.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada assure l'accès à des produits menstruels pour les personnes transgenres, non binaires ou de diverses identités de genre en augmentant le nombre d'endroits sûrs et de toilettes non genrées, ainsi qu'en veillant à ce que les programmes et les services liés à l'équité menstruelle soient inclusifs, dans la dignité pour tous, et en éliminant les obstacles à l'accès aux produits menstruels.

Réponse du gouvernement

Le gouvernement reconnaît que la question de l'équité menstruelle va au-delà de l'accès aux produits et doit inclure un accès fiable et sûr à l'eau potable et à des installations et des services sanitaires et d'hygiène, et à la gestion des déchets. Avoir un accès difficile ou inexistant aux installations sanitaires et aux systèmes d'élimination des déchets représente un défi pour les personnes qui ont des menstruations lorsqu'elles tentent de gérer leurs menstruations en toute sécurité; celles qui n'ont pas de logement ou qui vivent avec un faible revenu sont d'autant plus touchées. Le manque d'accès à de l'eau et à des installations et des services sanitaires et d'hygiène entrave la dignité, l'autonomie et le choix des personnes qui ont des menstruations. Par exemple, la majorité des produits menstruels réutilisables nécessitent un accès à l'eau potable et, dans certains cas, à une buanderie, ce qui souligne l'importance de s'attaquer aux inégalités structurelles sous-jacentes parallèlement aux initiatives de distribution.

Accès à l'eau potable

Depuis 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre fin à tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réseaux publics situés sur les réserves, alors qu'il travaille avec les partenaires des Premières Nations pour s'assurer que toutes les communautés ont un accès fiable à de l'eau potable et salubre. Les Premières Nations gèrent et exploitent leurs systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, tandis que Services aux Autochtones Canada (SAC) finance les services et les infrastructures d'approvisionnement en eau, y compris la

construction, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien des installations de traitement de l'eau et des eaux usées sur les terres des Premières Nations.

Depuis 2016, et au 30 septembre 2023, plus de 3,6 milliards de dollars de financement ciblé ont été investis pour soutenir des projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans 591 communautés des Premières Nations desservant environ 471 000 personnes. Dans le budget de 2019, le gouvernement a investi 605,6 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2020-2021, y compris 184,9 millions de dollars chaque année par la suite, pour soutenir l'exploitation et l'entretien des actifs communautaires d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des Premières Nations. De plus, dans l'Énoncé économique de l'automne 2020, le gouvernement s'est engagé à verser 616,3 millions de dollars supplémentaires sur six ans, à compter de 2020-2021, et 114,1 millions de dollars chaque année par la suite, afin d'accroître le soutien au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées sur les réserves, notamment grâce à la formation et à la certification d'opératrices et d'opérateurs de systèmes d'eau potable.

Grâce au soutien du gouvernement du Canada, les Premières Nations ont levé 143 avis à long terme sur la qualité de l'eau potable et empêché 267 avis à court terme de devenir des avis à long terme. Des plans d'action ont été mis en place dans 26 communautés pour lever les 28 avis à long terme restants. Les fonds publics ont également servi à lancer 1 244 projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, dont 124 nouvelles stations de traitement de l'eau et des eaux usées et lagunes, et 851 projets de rénovation ou d'amélioration de l'infrastructure existante.

Accès à des installations inclusives

Les personnes trans, non binaires et de diverses identités de genre qui ont leurs règles sont parmi celles qui risquent davantage d'être confrontées à la précarité menstruelle. La disponibilité de toilettes et d'installations inclusives est un sujet de préoccupation auquel le gouvernement commence à s'attaquer. Dans le cadre de la priorité 6 du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, « Intégrer les enjeux 2ELGBTQI+ aux travaux du gouvernement du Canada », à titre de plus grand employeur au Canada, le gouvernement du Canada donnera l'exemple pour ce qui est de continuer à construire et à maintenir des lieux de travail fédéraux inclusifs à l'endroit des personnes 2ELGBTQI+.

Le gouvernement reconnaît que la mise en place de toilettes neutres est essentielle à la sécurité et à la dignité des membres du personnel transgenres, non binaires ou de diverses identités de genre ainsi que du public qui utilise les installations du gouvernement du Canada. Par exemple, SPAC gère l'un des portefeuilles immobiliers les plus grands et les plus variés. Ses installations offrent des lieux de travail physique à 105 ministères et organismes du gouvernement du Canada et accueillent plus de 300 000 membres du personnel dans des édifices de la Couronne et des installations louées. SPAC a été proactif, et continue de l'être, afin de fournir un accès à des toilettes neutres au moyen de trois mesures clés. D'abord, SPAC s'est concentré à s'assurer qu'il y ait des toilettes universelles ou accessibles à toutes et à tous dans les bureaux fédéraux afin que n'importe qui puisse s'en servir, ce qui laisse le choix aux personnes se trouvant dans ces installations. À l'heure actuelle, 75 % des biens de SPAC comptent au moins une toilette universelle ou accessible à toutes et à tous, et pour les 25 % restants, l'installation en est prévue ou en cours d'examen.

SPAC utilise une approche exhaustive pour l'intégration de toilettes inclusives dans ses infrastructures existantes ainsi que dans les nouvelles constructions ou dans les édifices qui subissent d'importantes rénovations. Le ministère met en œuvre un plan d'action qui comprend des activités à court, à moyen et à long terme, comme un plan de mobilisation des parties prenantes et la création de *la Directive de SPAC sur la conception de toilettes neutres*. De plus, SPAC lance des projets pilotes concernant des toilettes neutres à plusieurs cabines qui se fondent sur les expériences et les résultats d'autres ministères et organismes fédéraux ayant réalisé des projets semblables.

Par ailleurs, les toilettes neutres individuelles sont maintenant la norme pour les installations sanitaires dans l'enceinte parlementaire au Canada. Par exemple, toutes les toilettes qui se trouvent dans l'édifice du Centre, qui a été rénové et modernisé, et dans le nouveau Centre d'accueil du Parlement (environ 230 au total) pourront être utilisées par tout le monde plutôt que d'être assignées aux femmes ou aux hommes. Dans le même ordre d'idée, la Défense nationale poursuit ses efforts visant à augmenter le nombre d'espaces sécuritaires et de toilettes neutres. La nouvelle classe de patrouilleurs hauturiers pour l'Arctique comptera des toilettes et des installations sanitaires neutres avec des douches et des cabines de toilette individuelles.

À l'heure actuelle, le *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* contient des exigences relatives au nombre de toilettes qui doivent être présentes sur le lieu de travail par nombre d'employés de chaque sexe; aucune référence n'est faite au comptage des toilettes qui ne sont pas spécifiques à un sexe. Les modifications proposées à la réglementation découlant du *Code canadien du travail* reconnaîtraient toutes les toilettes. Le Règlement précise que les produits menstruels doivent être fournis dans toutes les toilettes, quel que soit le sexe auquel elles sont destinées. Cela signifie que toutes les toilettes, pour femmes, pour hommes ou non genrées, devront être équipées de produits menstruels et d'un récipient couvert pour leur élimination.

Compte tenu de la diversité des lieux de travail de compétence fédérale, le règlement autorise les employeurs à fournir des produits menstruels ailleurs sur le lieu de travail lorsqu'il n'est pas possible de les offrir dans les toilettes, à condition que cet endroit permette un accès discret et facile et que la vie privée de la personne soit préservée. Le libre accès aux produits menstruels protège mieux les membres du personnel qui ont des menstruations et garantit que ces personnes se sentent en sécurité pour utiliser les toilettes qui correspondent le mieux à leur genre.

Thème 3 : Recherche, analyse et sensibilisation (recommandations 8, 9, et 11)

Recommandation 8 : Que le gouvernement du Canada examine le projet pilote de Fonds d'équité en matière de produits d'hygiène féminine lorsque celui-ci prendra fin en mars 2024 afin :

- ***d'évaluer si les fonds fournis ont contribué à réduire la pauvreté menstruelle au Canada et à éliminer les obstacles, notamment financiers et géographiques, qui restreignent l'accès aux produits menstruels;***
- ***déterminer si les fonds fournis ont contribué à rendre disponibles divers produits menstruels (produits réutilisables, jetables et durables);***

- *d'envisager la possibilité d'en faire une initiative permanente si le Fonds permet effectivement de réduire la pauvreté menstruelle.*

Recommandation 9 : Que le gouvernement du Canada conçoive et mette en œuvre une campagne de sensibilisation du public afin d'accroître les connaissances sur la santé menstruelle, y compris en ce qui concerne les produits menstruels réutilisables et durables, et d'éliminer la stigmatisation ainsi que les stéréotypes négatifs qui entourent les menstruations.

Recommandation 11 : Que le gouvernement du Canada finance des projets de recherche sur la précarité menstruelle, l'équité menstruelle et les connaissances en matière de santé menstruelle.

Réponse du gouvernement

Le gouvernement convient que, pour améliorer les initiatives fédérales et aborder l'équité menstruelle de manière plus globale, il est nécessaire de poursuivre la recherche et la sensibilisation du public sur la précarité menstruelle et l'équité menstruelle au Canada, ainsi que d'analyser le projet pilote du FEM à l'issue de sa conclusion, en 2024. Des recherches supplémentaires sont nécessaires dans le contexte canadien, car il s'agit d'un élément clé pour définir les paramètres de la question et en comprendre les conséquences. La recherche peut permettre de déterminer où sont les besoins les plus aigus et les types de soutiens et d'initiatives qui sont actuellement mis en œuvre pour y répondre, ce qui façonne les perspectives politiques et peut transformer la façon dont l'information est diffusée pour informer l'opinion publique.

Recherche

Les publications académiques et les publications grises dont nous disposons au Canada reflètent la nature émergente des connaissances sur l'équité menstruelle au pays, car l'impact différentiel de la précarité menstruelle sur les groupes en quête d'équité, ainsi que l'éventail de facteurs systémiques qui façonnent les iniquités menstruelles commencent tout juste à être compris. Cependant, les rapports du secteur à but non lucratif ont commencé à combler les lacunes dans les connaissances relatives à la prévalence et à l'étendue de la précarité menstruelle, aux défis qui se posent et aux perspectives pour les programmes et les politiques au Canada.

En raison de la nature émergente et non systématique de la recherche sur l'équité menstruelle au Canada, il était nécessaire, en 2022-2023, que FEGC consacre beaucoup de temps et de ressources à la commande de recherches et de données, ainsi qu'à la conduite de plusieurs activités de mobilisation pour mieux comprendre le paysage de l'équité menstruelle au Canada, ce qui a éclairé la conception du projet pilote du Fonds pour l'équité menstruelle.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de FEGC, a collaboré avec le Bureau du Conseil privé pour poser des questions de recherche sur l'opinion publique dans le cadre de l'enquête omnibus de juin 2022, et ce, dans l'optique d'établir une base de référence fondée sur des données actuelles concernant les perspectives de la population canadienne sur l'équité menstruelle et la stigmatisation persistante liée aux menstruations. Le ministère a également lancé une enquête au début du mois de juillet 2022 auprès de plus de 200 organisations non gouvernementales au pays afin de recueillir des données sur la

demande de produits menstruels de la part des personnes qu'elles servent et sur la capacité de ces organisations à répondre à cette demande.

En 2022, le Groupe de recherche sur le cycle menstruel du Collège Douglas a été financé par FEGC afin de se pencher sur la prévalence et l'incidence de la précarité menstruelle au Canada, de cerner les effets intersectionnels de la précarité menstruelle dans le contexte canadien, et de mieux comprendre les lacunes de la recherche et les orientations futures pour faire progresser l'équité menstruelle au Canada. Trois rapports mis à la disposition du public ont été publiés à partir de cette recherche, qui comprenait les résultats d'une analyse documentaire, d'une recherche qualitative et d'une analyse des politiques et des programmes environnementaux nationaux et internationaux.

Les résultats de la recherche soulignent que la lutte contre la précarité menstruelle et la déstigmatisation des menstruations exigent un cadre intersectionnel adapté au contexte canadien. Bien qu'il existe un nombre croissant de programmes et d'initiatives dans tous les secteurs au Canada pour lutter contre la précarité menstruelle et accroître l'équité menstruelle, il reste du travail à faire pour mettre en place des programmes durables et pérennes de lutte contre la précarité menstruelle.

Au début de l'année 2023, FEGC a accordé un financement à Environics Research pour réaliser un sondage sur l'équité menstruelle. L'objectif de cette recherche était d'éclairer les efforts déployés par FEGC pour mieux sensibiliser le public à la question de la précarité menstruelle et modifier les attitudes qui, au Canada, contribuent aux inégalités entre les genres en matière de menstruations, et fournir une mesure de la sensibilisation, des attitudes et des comportements afin de suivre l'incidence du changement au fil du temps.

Le rapport définitif de cette recherche [est disponible en ligne](#) et les résultats révèlent que la population canadienne pense que notre société est généralement ouverte sur le sujet des menstruations. Cependant, les attitudes rapportées, les niveaux de confort, les expériences et les comportements des personnes qui ont des menstruations démontrent que ce n'est pas nécessairement le cas. La population canadienne a toujours des perceptions erronées et négatives des menstruations, et cette stigmatisation influe encore sur le fait que les personnes qui ont des menstruations préfèrent que cet aspect de leur vie reste privé.

De 2017-2018 à 2021-2022, en complément de la recherche de FEGC, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont investi 333 millions de dollars dans la recherche sur la santé reproductive, ce qui inclut les menstruations et la santé menstruelle. À l'heure actuelle, les IRSC investissent dans des recherches menées par l'Université de Saskatchewan, dont l'objectif est de mettre au point et d'évaluer des interventions numériques pour les adolescentes souffrant de dysménorrhée (douleurs menstruelles) et de douleurs chez les jeunes femmes entre la préménarche et la postménarche.

En outre, les IRSC ont contribué à renforcer les capacités de la prochaine génération de chercheuses et chercheurs dans le domaine de la santé menstruelle. Ils ont notamment accordé des bourses à des étudiantes et étudiants diplômés pour les aider à mener des recherches dans ce domaine, comme l'étude des effets des composés chimiques contenus dans les produits menstruels sur la douleur et les saignements pendant le cycle menstruel, ainsi que l'exploration d'un programme d'éducation sur la santé menstruelle à l'intention des adolescentes dans les écoles.

Dans le budget de 2021, Statistique Canada s'est vu octroyer 7,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour élaborer et mettre en œuvre un sondage national portant sur la santé sexuelle et reproductive, avec un accent particulier sur l'appui à la santé des femmes. À l'automne 2024, Statistique Canada lancera le premier Sondage sur la santé sexuelle et reproductive du Canada en vue de combler des lacunes dans les données comparables à l'échelle nationale sur la santé sexuelle et reproductive. Ce sondage aidera à combler des lacunes en matière de données nationales sur les menstruations. Les résultats du sondage devraient être publiés à l'automne 2025. Pendant les activités de mobilisation, Statistique Canada a été avisé que plusieurs autres renseignements importants doivent porter sur les menstruations, ce qui comprend la précarité menstruelle, l'équité menstruelle et l'éducation à la santé menstruelle. Ces lacunes en matière d'information aideront le gouvernement à trouver des occasions futures de lancer des initiatives en matière de collecte de données sur les menstruations.

Sensibilisation

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transparence et de la possibilité de contribuer à la sensibilisation, FEGC a publié sur son site Web toutes les informations recueillies au cours des phases de recherche et d'engagement de la conception du projet pilote du FEM. Par ailleurs, Banques alimentaires Canada a veillé à indiquer les sites pilotes du FEM dans les produits de communications, lesquels sont disponibles dans 15 langues afin d'assurer la diffusion des connaissances sur l'équité menstruelle. Le rapport final d'Environics Research, mentionné plus haut, souligne que le grand public canadien a une connaissance et une compréhension limitées de l'expression « précarité menstruelle ». Si 6 personnes sur 10 (63 %) ont déjà entendu ce terme, moins de 4 personnes sur 10 (38 %) savent ce qu'il signifie. Il apparaît donc que ce terme doit être clairement expliqué s'il est utilisé dans des communications destinées au grand public. En outre, à l'heure actuelle, au Canada, on a la vague impression que la précarité menstruelle est un problème, mais sans savoir vraiment qui sont les personnes les plus touchées. Sans une prise de conscience collective du problème et des discussions ouvertes à propos de cet enjeu, la honte et la stigmatisation vont se perpétuer.

La sensibilisation à la précarité menstruelle et à la santé menstruelle est un élément clé pour faire progresser l'équité menstruelle, car les activités de mobilisation et de recherche ont confirmé que les menstruations restent fortement stigmatisées au Canada. La stigmatisation et la honte étouffent les discussions ouvertes sur les menstruations et empêchent les gens d'en savoir plus sur la santé menstruelle et reproductive. Ceci est particulièrement important pour les jeunes qui pourraient se sentir embarrassés par leurs menstruations, ne pas être préparés à leurs premières menstruations, ou être victimes d'intimidation à l'école.

Grâce au volet éducation et sensibilisation du Fonds d'équité menstruelle, six organismes communautaires de différentes régions du Canada recevront environ 2 millions de dollars pour intensifier leurs activités d'éducation et de sensibilisation, et ce, dans l'objectif de mieux informer la population canadienne sur la précarité menstruelle et de réduire la stigmatisation liée aux menstruations. Les six organismes sont les suivants : The Period Purse, Moon Time Connections (précédemment Moon Time Sisters), Free Periods Canada, Dignité mensuelle, Project AIM et Help a Girl Out. Les organismes ont reçu le premier versement des fonds et des activités sont en cours.

Les travaux de recherche et de mobilisation lancés par FEGC ont mis en évidence le fait que les efforts d'éducation n'abordent pas les menstruations dans leur totalité et qu'ils ne prennent pas en compte les

facteurs intersectionnels ou culturels de la question. L'éducation à la santé menstruelle doit comprendre non seulement des renseignements sur le cycle menstruel et l'utilisation de produits menstruels, mais aussi des connaissances approfondies sur les problèmes de santé connexes, comme l'endométriose.

Comme l'indique le rapport du Comité, il est important que la connaissance de la santé menstruelle fasse partie du cadre plus large de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive. Au Canada, les programmes d'enseignement en matière de santé sexuelle et reproductive fournis par le système public d'éducation sont de compétence provinciale et territoriale, et puisque l'importance qui leur est accordée peut dépendre des perspectives politiques, l'accès peut varier d'un endroit à l'autre au pays. Toutefois, les renseignements, l'éducation, les ressources et le soutien en matière de santé sexuelle et reproductive peuvent aussi être fournis dans un contexte communautaire. Le gouvernement du Canada croit fermement que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens devraient avoir accès à des ressources de santé sexuelle et reproductive, peu importe leur lieu de résidence. Pour faire progresser cet objectif, le Fonds pour la santé sexuelle et reproductive (FSSR) de Santé Canada appuie les organismes communautaires qui aident à rendre plus accessibles les renseignements et les services sur la santé sexuelle et reproductive pour les populations mal desservies.

Grâce à l'investissement initial de 45 millions de dollars sur trois ans, qui a débuté en 2021-2022, le FSSR de Santé Canada a alloué environ 1,7 million de dollars à deux projets sur l'endométriose.

L'Endometriosis Network Canada soutient le développement de ressources éducatives axées sur les patientes atteintes d'endométriose et destinées aux personnes vivant avec l'endométriose et aux jeunes, et il établit des partenariats avec des organismes regroupant des professionnelles et professionnels de la santé en vue de diminuer le temps d'attente pour l'obtention d'un diagnostic d'endométriose. Le projet contribuera également à sensibiliser le public à l'endométriose par le biais d'une campagne de sensibilisation destinée aux personnes à risque de développer la maladie, aux fournisseurs de soins de santé, aux écoles et aux employeurs. La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada sensibilise le public aux soins de l'endométriose en élaborant et en distribuant des ressources éducatives au personnel de la santé ainsi qu'aux patientes et aux patients. L'endométriose entraînant des répercussions sur les règles, ces campagnes de sensibilisation permettront également d'aborder la question de la santé menstruelle. Le projet comprendra particulièrement un programme exhaustif sur la santé sexuelle et reproductive destiné aux populations mal desservies, notamment les populations autochtones, racialisées et 2ELGBTQI+ ainsi que d'autres groupes marginalisés qui sont confrontés à des obstacles supplémentaires et à une détérioration de leur état de santé.

Projet pilote du Fonds d'équité menstruelle

L'objectif principal du projet pilote du FEM est d'accroître l'accessibilité des produits menstruels pour les populations à faible revenu vivant dans diverses régions du pays. Il s'agit d'une première étape dans l'exploration des options qui permettront de combler les écarts à long terme en matière d'équité menstruelle dans l'ensemble du Canada. Une variété de produits menstruels sera distribuée par l'intermédiaire d'un large éventail d'organismes communautaires afin d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Le projet pilote cherchera aussi à améliorer la sensibilisation à la précarité menstruelle et à diminuer la stigmatisation liée aux menstruations.

Banques alimentaires Canada a lancé son [site Web](#) sur le Fonds d'équité menstruelle, qui présente en détail les divers aspects du Fonds : l'établissement des coûts, l'approvisionnement, la distribution et l'éducation. Banques alimentaires Canada travaillera avec des organismes communautaires (maisons d'hébergement pour femmes, banques alimentaires locales, centres communautaires et centres d'amitié) de chaque province et territoire pour mettre en œuvre le projet pilote. Elles travaillent directement avec 392 sites pilotes, mais en élargissant la portée de ces sites au sein des communautés, les produits devraient atteindre 600 petits organismes communautaires supplémentaires, ce qui permettra de toucher chaque mois 570 000 personnes à faible revenu. L'envoi de produits a débuté en novembre 2023 et, en décembre 2023, environ 17,5 millions de produits jetables avaient été distribués. Il était estimé que 60 millions de produits jetables allaient être distribués d'ici le 31 mars 2024. Des produits menstruels réutilisables seront achetés et distribués à des sites pilotes sélectionnés; le début des envois est prévu pour janvier 2024.

Les résultats du projet pilote, ainsi que l'analyse continue du paysage de l'équité menstruelle, seront examinés afin de déterminer les prochaines étapes qu'il faudra prendre pour lutter contre la précarité menstruelle au Canada. Le succès dépendra des informations recueillies pendant toute la durée du projet pilote. Ces données permettront de mieux comprendre les possibilités et les défis liés à la lutte contre la précarité menstruelle. Femmes et Égalité des genres Canada continuera de publier de l'information sur la mise en œuvre du projet pilote dès qu'elle est disponible, notamment sur le [site Web de FEGC](#).

Conclusion

Depuis 2021, le gouvernement du Canada s'est investi dans la mise en œuvre d'initiatives visant à faire progresser l'équité menstruelle. Le gouvernement reconnaît la nature systémique et intersectionnelle du problème. Non seulement la précarité menstruelle affecte-t-elle chaque personne différemment en fonction de divers facteurs identitaires, mais le problème lui-même est complexe et nécessite une série de mesures visant aussi bien l'accès fiable, sûr, abordable et inclusif aux produits, à l'eau potable et à des installations sanitaires, que la recherche et la sensibilisation.

Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux (PT), les municipalités et les communautés de tout le pays ont apporté des réponses fortes et novatrices pour lutter contre la précarité menstruelle. Les initiatives en cours à FEGC, SAC, et EDSC sont des étapes importantes vers l'atteinte de l'équité menstruelle. Le gouvernement continuera à travailler avec les partenaires fédéraux, les PT, les partenaires autochtones, les organismes communautaires et les spécialistes pour s'assurer que l'équité menstruelle fait partie de la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs de la population canadienne. Réduire la stigmatisation et la honte liées aux menstruations contribuera à améliorer les résultats sociaux et économiques des personnes qui ont des menstruations et aidera la population canadienne à mener une vie saine, en faisant évoluer les normes sociales. Une société plus égalitaire à laquelle chaque personne peut prendre part est profitable pour toute la population du Canada.